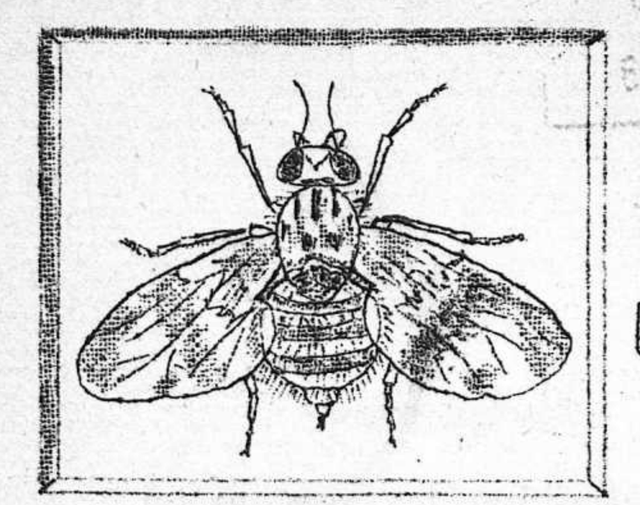


Ministère de l'Agriculture
SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC - ROUSSILLON
MONTPELLIER - I6 Rue de la République - Tél. M2 58.72

2ème année .... N° 2I.................... I° Juillet 1954

LA MOUCHE DES FRUITS

Le vol de première génération vient de commencer dans quelques vergers du Roussillon, et sans doute ailleurs. Si les conditions continuent à être favorables (températures élevées) les dégâts apparaîtront sur les fruits (abricots et pêches) qui arriveront à maturité dans la première décade de juillet.

Cette première génération, bien que peu nuisible parce-que faible, est très importante; elle constitue la base de départ des générations ultérieures qui rapidement seront très néfastes si quelques mesures élémentaires ne sont pas prises et généralisées:

1° - Incinération des écarts de triage des fruits susceptibles de propager ce parasite (orange, abricot, pêche).

Ces mesures très importantes doivent être généralisées et appliquées par les municipalités, les coopératives et les expéditeurs, les arboriculteurs.

2° - Dans les vergers, ramassage et incinération des fruits véreux et des écarts de triage.

La mise en place, dans les vergers de pêchers, de quelques gobes-mouches chargés d'une solution de phosphate d'ammoniaque à 3% permet de suivre l'évolution du vol de la cératite.

Bien qu'il soit encore trop tôt pour effectuer des traitements dirigés spécialement contre ce parasite, les pulvérisations d'insecticides à base de Parathion utilisés contre les pucerons, sont efficaces contre la Mouche des fruits.

SEPTORIOSE DU CELERI_MALADIE DES TACHES.

On peut éviter le développement de ce parasite en effectuant des pulvérisations périodiquement pendant la période de croissance (tous les 10-15 jours par exemple) avec :

Bouillie bordelaise à 1%
Zinèbe cuivre (
Zinèbe (aux doses indiquées par les fabricants.
Ferbam (

P59

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon, 16, rue de la République, Montpellier. Le Gérant: R.BERTRAND. Autor.du 23/I/53.

AVERTISSEMENTS

TAVELURES — Toutes zones.

Les traitements préconisés le 12 juin ont assuré la protection des vergers où ils ont été convenablement appliqués. Le champignon risque de se manifester de nouveau avec virulence à la suite des pluies d'orage récentes et de l'abaissement actuel de la température. En conséquence nous conseillons d'effectuer avant le 8 juillet une pulvérisation soignée.

CARPOCAPSE — Toutes zones

Si le traitement préconisé le 18 juin a été lavé par la pluie, il est nécessaire de le renouveler immédiatement. Un nouveau traitement est d'ailleurs indispensable entre le 10 et le 17 juillet. Cette dernière date pouvant être reculée de quelques jours pour les arbres qui auraient fait l'objet de pulvérisations de parathion contre les pucerons.

INFORMATIONS

Toutes zones

PUCERONS

Il convient de continuer la lutte contre ces parasites qui actuellement sont très actifs.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

Refaire un traitement qui est nécessaire aussi bien sur les variétés tardives que sur les variétés semi-précoces.

DORYPHORE

Il est indispensable d'effectuer des traitements soignés contre cet insecte qui témoigne d'une activité intense cette année.

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

P.BERVILLÉ

Le Contrôleur chargé
des Avertissements Agricoles,

L.L.TROUILLON